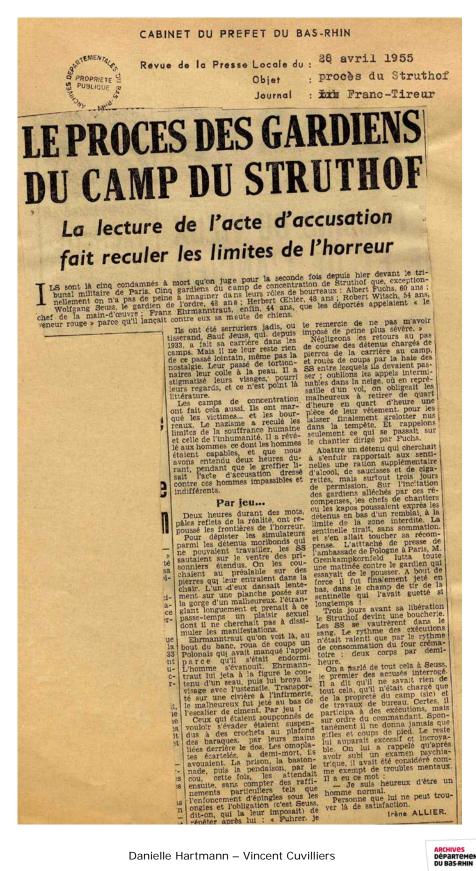
Fac-Similé

La lecture de l'acte d'accusation lors du procès du Struthof, Article d'Irène Allier dans le Franc-Tireur du 28 avril 1955. ADBR 406 D 3





« Ils sont là cinq condamnés à mort qu'on juge pour la seconde fois depuis hier devant le tribunal militaire de Paris. Cinq gardiens du camp de concentration de Struthof que, exceptionnellement on n'a pas de peine à imaginer dans leurs rôles de bourreaux : Albert Fuchs, 60 ans, Wolfgang Seuss, le gardien de l'ordre, 48 ans, Herbert Oehler, 48 ans, Robert Witsch, 54 ans, chef de la main-d'œuvre, Franz Ehrmanntraut, enfin 44 ans, que les déportés appelaient le « veneur rouge » parce qu'il lançait contre eux sa meute de chiens. »

« [...] Pour dépister les simulateurs parmi les détenus moribonds qui ne pouvaient travailler, les SS sautaient sur le ventre des prisonniers étendus. On les couchait au préalable sur des pierres qui leur entraient dans la chair. [...] »

« [...] Ehrmanntraut qu'on voit là, au bout du banc, roua de coups un Polonais qui avait manqué l'appel parce qu'il s'était endormi. L'homme s'évanouit. Ehrmanntraut lui jeta à la figure le contenu d'un seau puis lui broya le visage avec l'ustensile. Transporté sur une civière à l'infirmerie, le malheureux fut jeté au bas de l'escalier de ciment. Par jeu! »

« Ceux qui étaient soupçonnés de vouloir s'évader étaient suspendus à des crochets au plafond des baraques, par leurs mains liées derrière le dos. Les omoplates écartelés, à demi-mort, ils avouaient. La prison, la bastonnade, puis la pendaison par le cou, cette fois, les attendait ensuite, sans compter des raffinements particuliers tels que l'enfoncement d'épingles sous les ongles [...] »

« [...] Négligeons les retours au pas de course des détenus chargés de pierres de la carrière au camp et roués de coups par la haie des SS entre lesquels ils devaient passer; oublions les appels interminables dans la neige, où en représailles d'un vol, on obligeait les malheureux à retirer de quart d'heure en quart d'heure une pièce de leur vêtement, pour les laisser finalement grelotter nus dans la tempête. [...] »

« [...] Abattre un détenu qui cherchait à s'enfuir rapportait aux sentinelles une ration supplémentaire d'alcool, de saucisses et de cigarettes, mais surtout trois jours de permission. Sur l'incitation des gardiens alléchés par ces récompenses, les chefs de chantiers ou les *kapos* poussaient exprès les détenus en bas d'un remblai, à la limite de la zone interdite. La sentinelle tirait, sans sommation, en s'en allait toucher sa récompense. [...] »

« Trois jours avant sa libération, le Struthof devint une boucherie. Les SS se vautrèrent dans le sang. Le rythme des exécutions n'était ralenti que par le rythme de consommation du four crématoire : deux corps par demi-heure. [...] ».

Article d'Irène Allier dans *Franc-Tireur* du 28 avril 1955. ADBR 406 D 3

